

Les revenus agricoles, un terrain miné

Lucien Bourgeois¹

À contre-courant des idées répandues, le revenu agricole augmente. La hausse des prix, les subventions et les exonérations de charge en sont les facteurs explicatifs.

Curieuse époque ! Nous n'avons jamais eu autant de bacheliers. Nous n'avons jamais eu autant de Français capables de faire un raisonnement scientifique. Nous n'avons jamais eu autant de mesures chiffrées de notre activité productive. Nous n'avons jamais eu autant de chiffres émaillant les discussions politiques. Et pourtant le scepticisme règne. Le doute prend le dessus et les Français sont parmi les peuples qui affichent le plus grand pessimisme sur leur avenir au gré des sondages d'opinion de tous les pays européens. C'est encore plus caricatural dans le secteur agricole comme en témoigne le succès incroyable de l'affirmation lancée par la MSA selon laquelle le tiers voire la moitié des agriculteurs gagneraient moins de 350 euros par mois. Telle est la loi sur les fausses nouvelles. Plus une contre-vérité est répétée, plus elle acquiert droit de cité. Il est vrai que cela fait suite à une longue tradition d'intervention de l'État dans les marchés agricoles et dans la répartition des revenus entre agriculteurs.

LES FACÉTIES CLIMATIQUES SONT FAVORABLES AUX MAUVAISES NOUVELLES

Il faut dire aussi que lors de la première grande réforme de la Pac en 1992, on a créé des aides directes au revenu des agriculteurs pour compenser la baisse des prix occasionnée par l'ouverture des frontières européennes. Les nombreuses calamités dues aux facéties climatiques entretiennent une petite musique plus favorable aux mauvaises nouvelles qu'aux bonnes. Cela étant, il y a des indices qui ne trompent pas. Les Français ont la fécondité la plus élevée de l'UE et les fabricants de matériel agricole n'ont jamais autant vendu de matériel qu'aux dernières années. Ces deux constats n'excluent pas tout autant des disparités importantes.

¹ Membre de l'Académie de l'agriculture de France.

Il importe donc de se donner des points de repères fiables. C'est pour cela que la France s'est dotée d'un institut statistique chargé de collecter les données avec une déontologie du secret, l'Insee. C'est pour cela aussi que la publication des résultats donne lieu à un certain protocole qui permet de donner la primeur des résultats obtenus aux organisations représentatives concernées. Les documents distribués sont soumis à embargo jusqu'au jour de la réunion pour la presse.

DES PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR PARLER DU REVENU AGRICOLE

C'est ainsi que pour le secteur agricole a été instituée une Commission des comptes de l'agriculture nationale (CCAN) qui réunit des représentants de toutes les organisations syndicales des agriculteurs et des salariés agricoles, des Chambres d'agriculture, de la Coopération, du Crédit et de la Mutualité ainsi que les administrations concernées. Cette Commission se réunit deux fois par an. En décembre de l'année n, sont présentés les comptes prévisionnels de cette même année ainsi que les résultats du réseau comptable agricole (Rica) de l'année n-1. En juillet de l'année suivante, l'Insee présente les comptes provisoires de l'année n-1 et les révisions éventuelles des comptes des trois années précédentes actualisés en fonction des informations supplémentaires parvenues ultérieurement. Le compte de l'année n-3 est appelé compte définitif et ne sera donc plus corrigé ensuite. Ce dernier est sans doute celui qui est le moins commenté. Les corrections peuvent être très significatives. En 2020, par exemple, la baisse du résultat net par actif non salarié avait été estimée à 11,8 % lors du compte prévisionnel en décembre 2020. Elle a été corrigée en juillet 2022 en une baisse de 1,2 %. En juillet de chaque année, le Service de la statistique publique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture présente aussi les comptes régionaux et les comptes des concours publics à l'agriculture.

On voit que cela permet ainsi de présenter les documents élaborés par les services statistiques chaque année à la même époque devant les mêmes représentants professionnels sans qu'ils soient mis devant le fait accompli par une campagne d'information ou par une fuite de presse plus ou moins malveillante. Chacun a connaissance des chiffres au même moment et la capacité de relativiser éventuellement l'information. Par ailleurs, soulignons que la méthode des comptes ainsi promulgués a été discutée et qu'elle ne change pas d'un an sur l'autre. Même si, comme toute méthode, elle n'est pas parfaite, le simple fait qu'elle ne change pas permet

de faire des comparaisons dans le temps. Autrement dit, il y a probablement des imperfections sur le calcul de la production ou de la valeur ajoutée du secteur agricole. Mais, comme la méthode de calcul reste la même, l'évolution entre plusieurs années est significative. C'est donc un outil extrêmement précieux pour l'observation des évolutions dans le temps.

Les comptes qui sont présentés ne sont bien évidemment pas le reflet de toutes les comptabilités des 389 000 exploitations agricoles recensées en 2020. Ce serait beaucoup trop coûteux de procéder ainsi et cela supposerait d'attendre plusieurs années avant d'obtenir un résultat fiable. Les comptes publiés par l'Insee sont des comptes dits macroéconomiques, c'est-à-dire élaborés dans le cadre de la comptabilité nationale comme pour le calcul du produit intérieur brut, le fameux PIB souvent évoqué pour parler de la richesse produite par chaque pays. Une autre partie des documents présentés provient du budget de la France voté chaque année par le Parlement. La troisième série de documents provient des comptabilités d'un échantillon de 7 200 exploitations agricoles choisies pour représenter la diversité actuelle des 290 000 exploitations qui ont un chiffre d'affaires de plus de 25 000 euros par an et qui réalisent 98 % du potentiel de production total de l'agriculture française.

UNE AMÉLIORATION RÉCENTE DES RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES

LES PRIX DES PRODUITS
AGRIQUES ONT PROGRESSÉ
DE 8,6 % EN MOYENNE
PERMETTANT UNE FORTE
AUGMENTATION DE
LA VALEUR DE
LA PRODUCTION

Que peut-on retenir des comptes de ces dernières années ? L'année 2021 restera dans les mémoires. Cela faisait très longtemps qu'on n'avait pas connu pareille hausse des prix. L'ouverture des frontières, mise en œuvre depuis 30 ans, a eu pour effet d'exercer une forte pression sur les prix agricoles à l'exception de la flambée de 2008. La situation s'est retournée en 2021. Les prix des céréales et des produits oléagineux ont été entraînés à la hausse par la guerre en Ukraine et cela malgré une récolte mondiale qui battait son record historique. De fait, la mondialisation des échanges a eu l'effet inverse à ce qui se passait d'habitude. Alors que la production française et même européenne couvre largement nos besoins, le prix intérieur s'est aligné sur celui du marché mondial. Les prix des produits agricoles ont progressé de 8,6 % en moyenne et cela a permis une forte augmentation de la valeur de la production. Comme le prix des achats n'avait pas encore augmenté fortement, la valeur ajoutée a pu augmenter de 13,9 %. La valeur ajoutée par actif a progressé de 15,4 % et le résultat net par actif non salarié de 28 %.

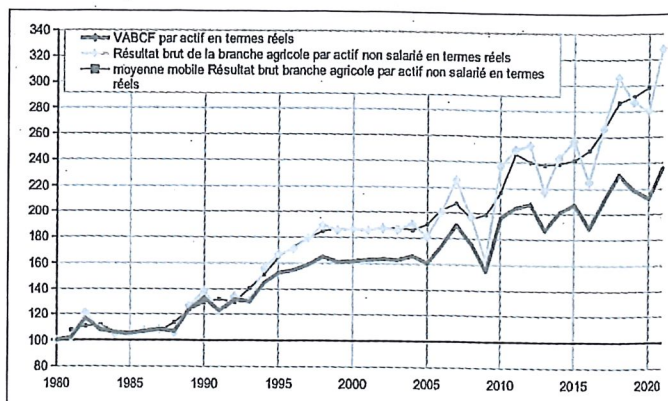
Le revenu agricole de 2021 a atteint un record historique absolu de presque 50 % de plus qu'en 2010. Cela étant, il n'a pas eu de croissance régulière. Entre 2010 et 2015, il a plutôt stagné. Puis, on a observé une hausse chaotique entre 2015 et 2020. Une chose est sûre, on ne peut plus affirmer qu'il y aurait une fatalité de la stagnation du revenu moyen agricole. Mais, il s'agit d'une valeur moyenne. Et comme pour toutes les moyennes, il convient de se méfier de leur signification si, comme c'est le cas pour le secteur agricole, la population concernée n'est pas homogène.

LES REVENUS OBSERVÉS DANS LE RICA²

Pour mieux comprendre la diversité, on peut utiliser le Réseau d'information comptable agricole (Rica). Mais ce réseau ne représente que les exploitations agricoles ayant un chiffre d'affaires supérieur à 25 000 euros par an. Cela exclut donc à peu près 100 000 exploitations qui ont un chiffre d'affaires inférieur. Ces dernières ont une recette moyenne de 8 000 euros par an et donc un revenu inférieur à 2 000 euros par an. Elles ne contribuent que pour moins de 2 % à la production totale de la ferme France. Il s'agit pour la grande majorité d'exploitations de complément pour des personnes qui ont une autre activité professionnelle ou sont en retraite. Le Rica est censé représenter 290 000 exploitations en 2020. Il est intéressant de regarder d'abord la photographie d'une exploitation moyenne de ce réseau. C'est une exploitation qui employait en 2020 1,38 unité de main-d'œuvre non salariée. Elle vendait environ 237 000 euros de produits agricoles et obtenait grâce à ces ventes un excédent brut d'exploitation (EBE) de 72 000 euros. Cet excédent permettait de retirer des prélèvements privés 39 000 euros et d'affecter le reste aux nouveaux investissements. En effet, l'une des caractéristiques la plus originale de l'activité agricole est de devoir mettre en œuvre un capital d'exploitation plus important que la plupart des autres petites entreprises françaises. Les capitaux permanents pour une exploitation moyenne étaient en effet de 400 000 euros en 2020. Il ne s'agit pas pour l'essentiel de capitaux empruntés à la banque mais de capitaux propres. Ces capitaux propres étaient en moyenne de 270 000 euros en 2020.

² La publication des résultats du Rica a nécessairement un an de retard. Il faut attendre que les comptes des 7 200 exploitations qui font partie de ce réseau soient clos. Il faut ensuite qu'ils soient retraités dans un cadre comptable commun pour les rendre comparables. Rappelons en effet que les méthodes comptables diffèrent entre les réseaux comptables en France et en Europe. Cela prend du temps et les comptes de 2020 par exemple n'ont été présentés qu'en décembre 2021.

VABCF³ par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié



Source : Insee

DAVANTAGE DE DIFFÉRENCES À L'INTÉRIEUR D'UNE MÊME FILIÈRE

Ces moyennes recouvrent des réalités très différentes entre les 65 000 exploitations du Rica qui ont un chiffre d'affaires de moins de 82 000 euros et qui relèvent du régime fiscal du micro-bénéfice agricole. Elles avaient un EBE inférieur à 16 000 euros et des prélèvements inférieurs à 12 000 euros en 2020. Ces dernières entreprises n'effectuaient que moins de 6 % de la production française. Cela revient à dire que sur les 389 000 exploitations agricoles recensées en 2020, les 230 000 qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 82 000 euros réalisent plus de 90 % du potentiel de production de l'agriculture française.

En revanche, les 28 000 exploitations qui possèdent plus de 550 000 euros de fonds propres disposent en moyenne de près d'un million d'euros de capitaux propres (958 000 euros exactement) et réalisent 188 000 euros d'EBE qui leur permet d'affecter 80 000 euros aux prélèvements privés et de garder 100 000 euros pour les investissements nouveaux.

Les comptes du Rica offrent une richesse d'informations impressionnante puisqu'ils sont la compilation de plus de 200 chiffres comptables pour plus de 7 000 exploitations du réseau. On a pris l'habitude d'en extraire surtout les résultats par système d'exploitation (Otex). Cela révèle certes des données intéressantes pour les approches technico-économiques sur les coûts de production par exemple. Mais, il ne faudrait pas en déduire des

³ Valeur ajoutée brute au coût des facteurs.

résultats sur les revenus. Il serait étonnant, en effet, que l'activité agricole échappe à la logique du système capitaliste. Dans tous les autres secteurs, le résultat dépend en majeure partie du capital mobilisé. Il est vrai que les syndicats agricoles ont pris l'habitude d'une défense par filière de production. Il est alors commode de croire que tous les producteurs de blé ou tous les producteurs de lait ont les mêmes intérêts mais c'est parfaitement contraire à une analyse concrète de la réalité. Il y a plus de différences de revenus à l'intérieur d'une même filière qu'entre les filières. Cela signifie bien évidemment que, s'il est commode d'opposer les « gros » céréaliers aux « petits » éleveurs, cette opposition ne tient pas la route dans la réalité.

**S'IL EST COMMODE
D'OPPOSER LES GROS
CÉRÉALIER AUX PETITS
ÉLEVEURS, CETTE
OPPOSITION NE TIENT
PAS LA ROUTE**

De nombreuses études peuvent être faites sur ce réseau comptable réalisé depuis 1968 par les pays européens appliquant la Pac. Ces comptes sur longue période montrent, par exemple, que les exploitations agricoles reçoivent en 2020 deux fois plus de subventions qu'après la réforme de la Pac en 1992 car le nombre d'exploitations a baissé beaucoup plus vite que les crédits budgétaires. En 2020, les exploitations du Rica recevaient en moyenne 31 000 euros par an.

Parmi les autres résultats observés dans le Rica, on remarque une ligne « Plus ou moins-values sur cession d'actifs mobilisés ». Cela correspond aux plus-values sur le matériel amorti fiscalement mais qui garde une valeur bien supérieure à celle de la réalité comptable. Cette plus-value était en moyenne de 4 800 euros par exploitation en 2020. Les exploitations qui utilisent beaucoup de matériel en profitent davantage mais cette plus-value n'est imposable que pour les grandes entreprises.

LES CONCOURS PUBLICS : IMPORTANCE CROISSANTE DES EXONÉRATIONS DE CHARGES

Pour ce qui concerne les concours publics, chacun a en tête les importantes subventions versées par la Pac. Les aides directes s'élevaient à 6,9 milliards (Md) d'euros en 2021. Il faut y ajouter environ 800 millions d'euros pour les aides aux marchés. Cela représente désormais un peu moins de 8 Md d'euros en 2021. Mais on remarque que les exonérations de charges ont pris de plus en plus d'importance. Elles étaient de 3,4 Md d'euros en 2017 et sont passées à 4,1 Md en 2021. Elles se partageaient pour moitié entre allègements de charges fiscales et sociales en 2017. La partie fiscale est restée la même mais les allègements de charges sociales se montent désormais à 2,3 Md d'euros. Parmi les allègements de charges fiscales, la ligne qui a le plus augmenté est celle de la possibilité d'utiliser du fuel domestique

LOIN DE SE TARIR,
LES EFFORTS
BUDGÉTAIRES
S'ACCROISSENT AVEC
UNE PART NATIONALE
EN CONSTANTE
PROGRESSION

dans les tracteurs. Elle est passée de moins d'un milliard en 2017 à 1,280 Md d'euros en 2021⁴.

Enfin, signalons l'importance croissante de la ligne budgétaire consacrée aux calamités. Elle était de moins de 300 millions d'euros entre 2017 et 2019. Elle est passée à 0,7 Md d'euros en 2020 puis à 1,1 Md d'euros en 2021. Cela signifie que loin de se tarir, les efforts budgétaires pour soutenir l'agriculture s'accroissent ces dernières années avec une part nationale en constante progression.

La réforme de la Pac de 1992 a créé une vaste ambiguïté. Les gouvernements européens ont accepté de donner des aides directes au revenu des agriculteurs pour leur permettre de baisser leurs prix sur les marchés mondiaux. Mais ces aides ont pris la forme d'aides à l'hectare, c'est-à-dire d'aides au capital. Qui plus est, elles sont données chaque année quel que soit les prix de marché. Il n'est pas étonnant qu'il soit difficile d'étudier les composantes du revenu.

FAKE NEWS ET CONTRE-VÉRITÉ

La fatalité historique des faibles revenus agricoles est une contre-vérité. *Fake news* et démagogie se sont conjuguées pour accréditer cette fable. Une enquête Insee sur le patrimoine des ménages montre, au contraire, que les ménages d'agriculteurs sont désormais ceux qui possèdent le patrimoine le plus important. Dans un pays où la majorité de la population est salariée, il est difficile de comprendre que dans une entreprise on puisse faire des prélèvements privés mais aussi autofinancer des investissements qui accroissent le capital professionnel.

On dispose en fait d'un appareil statistique assez complet si l'on veut connaître la réalité. Encore faut-il avoir vraiment envie de faire la lumière dans un secteur où une part importante de ce revenu dépend des aides publiques plus que des prix de vente. Malheureusement, la prochaine Pac poursuit dans la même voie. Il n'est pas impossible cependant que la montée en puissance des pays de la mer Noire nous oblige à modifier plus vite qu'on ne le pense la politique actuelle d'aides directes⁵. ■

⁴ On lira avec intérêt la remarque judicieuse de Jean-Marie Séronie qui observe que cet avantage fiscal est réservé aux agriculteurs français. Voir son dernier livre *2041, l'odyssée paysanne*, Éditions la France agricole.

⁵ Lien pour les rapports sur les comptes de l'agriculture : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2105/detail>